

4K AUTOMOBILE

Société à responsabilité limitée au capital initial de 8 000,00 €

88 Rue Jean Servã

77100 MAREUIL-LÈS-MEAUX

En cours de constitution au RCS de Meaux

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 15 JUILLET 2026

Les soussignés :

Monsieur Reving RAMAZAN HUSSEIN,

né le 01/05/1986 à Hesse (France),

de nationalité Française,

dont l'adresse a été occultée en application du Décret n°2025-840 du 22 Août 2025,

Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ,

né le 09/03/1985 à ARALIK (Turquie),

de nationalité Turque,

dont l'adresse a été occultée en application du Décret n°2025-840 du 22 Août 2025,

Monsieur Rewan HUSSEIN AHMED,

né le 20/04/1987 à Hesse (France),

de nationalité Française,

dont l'adresse a été occultée en application du Décret n°2025-840 du 22 Août 2025,

Monsieur Bayram AKKUS,

né le 10/10/1986 à Igdir (Turquie),

de nationalité Turque,

dont l'adresse a été occultée en application du Décret n°2025-840 du 22 Août 2025,

Détenant ensemble la totalité des parts sociales composant le capital social de la Société 4K AUTOMOBILE, et agissant en cette qualité, ont statué sur l'ordre du jour suivant :

- Création d'une Société à responsabilité limitée ;
- Nomination de Monsieur Bayram AKKUS en qualité de Gérant ;
- Nomination de Monsieur Reving Ramazan Hussein en qualité de Gérant ;
- Nomination de Monsieur Rewan Hussein Ahmed en qualité de Gérant ;
- Nomination de Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ en qualité de Gérant ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RHA

A.M
R.R

A.B

Ont décidé ce qui suit à l'unanimité :

Décision n°1

Constitution de la Société

Il est convenu de créer une Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : 4K AUTOMOBILE

Capital : 8 000 €

Nombre de parts : 800

Siège : 88 Rue Jean Servã, 77100 MAREUIL-LÈS-MEAUX

Durée : 99 ans.

Objet social :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Acheter, vendre, louer et échanger des voitures et des véhicules automobiles légers neufs et d'occasion, ainsi que toutes leurs pièces détachées et accessoires associés.

Proposer des services de conseil et d'assistance aux clients dans le choix de véhicules adaptés à leurs besoins et à leurs préférences, en prenant en compte les caractéristiques techniques, les performances, les options et les normes environnementales.

Acquérir des stocks de véhicules auprès de fabricants, de distributeurs et d'autres fournisseurs, et les mettre à disposition des clients dans un environnement d'exposition et de démonstration soigné.

Effectuer des opérations d'entretien, de réparation et de préparation esthétique des véhicules d'occasion, en veillant à ce qu'ils répondent aux normes de qualité et de sécurité exigées.

Proposer des solutions de financement, de crédit-bail et de location avec option d'achat pour faciliter l'acquisition de véhicules neufs ou d'occasion par les clients.

Garantir la conformité des véhicules vendus avec les réglementations en vigueur en matière de sécurité routière, d'émissions polluantes et de performances techniques.

Assurer un service après-vente de qualité en fournissant des services de maintenance, de réparation, de remplacement de pièces et de garantie pour les véhicules vendus.

Collaborer avec des partenaires financiers, des assureurs et d'autres acteurs du secteur automobile pour offrir des solutions globales et complètes aux clients.

Suivre les évolutions technologiques et les tendances du marché automobile pour proposer des véhicules dotés des dernières innovations en matière de motorisation, de sécurité, de connectivité et de confort.

Respecter les règles et les normes en matière de vente et de distribution de véhicules automobiles, ainsi que les pratiques commerciales éthiques et transparentes.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant s'y rattacher, directement ou indirectement, ou susceptibles d'en permettre ou faciliter la réalisation ou le développement.

Pour réaliser son objet, la Société peut agir directement ou indirectement, pour son compte ou celui de tiers ou encore au sein d'un GIE, avec d'autres sociétés ou personnes, et réaliser en France ou à l'étranger sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet.

RHA AM AB
BB

Elle peut prendre, sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes autres sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Décision n°2

Nomination de Monsieur Bayram AKKUS en qualité de Gérant

La Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Bayram AKKUS, né le 10/10/1986 à IGDİR (Turquie), de nationalité Turque, dont l'adresse a été occultée en application du décret n°2025-840 du 22 Août 2025, en tant que Gérant.

Le mandataire social exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Monsieur Bayram AKKUS de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Monsieur Bayram AKKUS a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Décision n°3

Nomination de Monsieur Reving RAMAZAN HUSSEIN en qualité de Gérant

La Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Reving RAMAZAN HUSSEIN, né le 01/05/1986 à HESSE (France), de nationalité Française, dont l'adresse a été occultée en application du décret n°2025-840 du 22 Août 2025, en tant que Gérant.

Le mandataire social exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Monsieur Reving Ramazan Hussein de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

A.M A.B
R.R R.H.A

Monsieur Reving Ramazan Hussein a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Décision n°4

Nomination de Monsieur Rewan HUSSEIN AHMED en qualité de Gérant

La Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Rewan HUSSEIN AHMED, né le 20/04/1987 à HESSE (France), de nationalité Française, dont l'adresse a été occultée en application du décret n°2025-840 du 22 Août 2025, en tant que Gérant.

Le mandataire social exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Monsieur Rewan Hussein Ahmed de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Monsieur Rewan Hussein Ahmed a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Décision n°5

Nomination de Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ en qualité de Gérant

La Collectivité des Associés décide de nommer Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ, né le 09/03/1985 à ARALIK (Turquie), de nationalité Turque, dont l'adresse a été occultée en application du décret n°2025-840 du 22 Août 2025, en tant que Gérant.

Le mandataire social exercera ses fonctions sans limitation de durée.

La Collectivité des Associés décide de fixer la rémunération de Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ de la manière suivante :

- Le mandataire ne percevra aucune rémunération mais pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

RHA

AB

AM

RA

Cette rémunération demeurera inchangée jusqu'à nouvelle décision, conformément aux dispositions statutaires ou réglementaires applicables.

Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ a fait savoir par avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant, et qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour l'exercice de son mandat.

Décision n°6

Adoption des statuts et constatation de la souscription

Les soussignés ont adopté les statuts présentés et ont matérialisé leurs engagements par un apport total, respectivement :

Souscripteur	Type d'apport	Parts sociales souscrites	Montant souscrit
Rewan Hussein Ahmed	Numéraire	200	2 000,00 €
Mehmet Ali ALAGOZ	Numéraire	200	2 000,00 €
Reving Ramazan Hussein	Numéraire	200	2 000,00 €
Bayram AKKUS	Numéraire	200	2 000,00 €
TOTAL		800	8 000,00 €

Décision n°7

Pouvoirs

La Collectivité des Associés donne tous pouvoirs au Gérant, à toute personne spécialement habilitée à le représenter, au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, pour remplir toutes formalités de droit.

À cet effet, un original des présentes est remis au Gérant qui le reconnaît.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Fait à Mareuil-lès-Meaux,
le 15 juillet 2026.

RHA

AB AM
RR

Monsieur Reving RAMAZAN HUSSEIN



Monsieur Mehmet Ali ALAGOZ



Monsieur Rewan HUSSEIN AHMED



Monsieur Bayram AKKUS

